

Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1463

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Que restera-t-il de la BCV?

Réflexions sur le rôle de la banque cantonale vaudoise.

LE GRAND CONSEIL vaudois va débattre d'une nouvelle Loi sur la banque cantonale qui prévoit sa transformation de société anonyme de droit public en société anonyme de droit privé. Pour conserver son statut de banque cantonale, l'Etat doit conserver au moins le tiers du capital. Il en détient aujourd'hui 51% et il a manifesté clairement son intention de réduire sa part au minimum légal si la nouvelle loi est votée.

Le débat qui s'engage est purement politique. Pour la droite, il s'agit de faire sortir l'Etat d'un rôle qui ne doit pas être le sien, celui d'acteur de l'économie, et de consacrer le produit de la vente de 18% du capital au désendettement du canton. Pour la gauche, il est important de maintenir un contrôle des pouvoirs publics, fût-il formel, sur un grand établissement cantonal afin de garder une capacité d'intervention et de soutien à l'économie locale. Personne ne changera de positions et il n'existe pas d'argument décisif en faveur de l'une ou l'autre solution.

La BCV passe pour une des banques cantonales les mieux gérées du pays

alors que depuis quelques années, l'Etat y intervient peu et se comporte en actionnaire dormant. La stratégie de soutien à l'économie cantonale prend aux yeux de ses défenseurs la forme noble de l'appui aux entreprises de bio-technologie ou des prêts accordés aux PME dans une passe difficile. Mais elle peut aussi prendre le visage de la politique des petits copains qui a contribué à couler la Caisse d'épargne et de crédit (CEC) et la Banque vaudoise de crédit (Bvcréd), instruments qui furent aux mains des libéraux et des radicaux, ce qui devrait les inciter à adopter un profil bas s'agissant d'affaires bancaires. Mais parions qu'ils ont déjà tout oublié. En tout cas, il est aisé de trouver des contre-exemples à tout discours idéologique sur le rôle de la banque.

A vrai dire nous doutons fort que le résultat du vote change quoi que ce soit à la situation de la BCV. Notre préoccupation est légèrement différente et touche à la nécessité de maintenir un pôle de décision fort dans le domaine bancaire à Lausanne. La capitale vaudoise n'a bien sûr jamais été une place financière comme Lugano, Genève ou

Zurich, mais avec les sièges de trois banques commerciales (BCV, CEC et Bvcréd) et de quelques banques de gestion de fortune comme la banque Galland ou la BDG, la capitale vaudoise tenait honorablement sa partie. Il n'y a désormais plus qu'une seule banque commerciale, la BCV, et dans le domaine de la gestion de fortune les banques privées genevoises ouvrent de discrètes succursales (heureux Lausannois, si près de Genève et si loin de Bertossa) alors que la BDG est passée en mains italiennes.

Le maintien d'une capacité de décision autonome dans le domaine financier assure la conservation d'un savoir-faire précieux – présence d'une direction générale et de spécialistes de haut niveau – qui disparaîtrait définitivement si la BCV perdait son autonomie. Cela fait aussi partie des attributs de nos petites capitales helvétiques. Débattre des voies et des moyens à mettre en œuvre pour conserver ce centre de décision et pour maintenir le dynamisme actuel de l'établissement déborde largement le point de savoir si l'Etat doit ou non rester majoritaire.

jg

RAPPEL

Quand le PSS s'analysait

EN JUILLET 1964, le secrétariat central du Parti socialiste suisse adresse 912 questionnaires aux sections alémaniques et romandes, donc sans le Tessin, pour connaître l'âge et l'occupation des membres. Seules 199 réponses (21,8%) parviennent au secrétariat, mais l'échantillonnage est jugé suffisant parce qu'il concerne 22800 membres donc le 40% des 57000 adhérents du PSS. Les résultats sont publiés dans le n° 38 d'octobre 1965 du *Militant Romand*, le bulletin d'information interne. Il est intéressant de rap- peler les principaux résultats en notant qu'ils concernent 20347 membres alémaniques et 2453 membres romands.

En Suisse romande, l'âge moyen des membres s'échelonne entre 35 et 50 ans (35%) tandis que 11,7% a moins de 35 ans et 17% plus de 65

ans. En Suisse alémanique, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-50 ans (42%). Par contre, les jeunes sont un peu moins nombreux.

D'autre part, les résultats montrent que les sections du PSS comprennent une majorité d'ouvriers et de contre-maîtres (35,1% en Suisse romande, un peu plus en Suisse alémanique). Les retraités représentent 15% et les ouvriers et employés du service public 23,4% des adhérents. Seuls 5% des membres sont enseignants ou fonctionnaires supérieurs. A vue de nez, les conclusions seraient largement différentes si l'on lançait la même consultation aujourd'hui, trente-sept ans plus tard. Ajoutons qu'il serait utile de lire le livre de François Masnata, *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse* (éd. La Baconnière, 1963).

cfp

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Claude Favez (jcf)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Pierre Imhof (pi)

Yvette Jaggi (yj)

Daniel Marco (dm)

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition et maquette:

Géraldine Savary

Responsable administratif:

Marco Danesi

Impression:

Imprimerie Ruckstuhl SA,

Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch